

TRAVAUX A PROXIMITE DES RESEAUX - AIPR

Niveau Opérateur

PUBLIC VISÉ :

Toutes personnes amenées à exécuter des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens, les conducteurs d'engins dans les travaux public, les conducteurs de chariots élévateurs, nacelles élévatrices, grues, pompes à béton..., les suiveurs, canalisateurs, ouvriers en travaux publics...

DURÉE :

1 journée soit 7 heures de formation

LIEU DE FORMATION :

- **Inter-Entreprise :**
OFTS, 670 rue du Noyer des Bouttières,
76800 Saint Etienne du Rouvray
- **Intra-Entreprise :**
Dans vos locaux

EFFECTIF :

12 stagiaires maximum

OBJECTIFS :

Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilité des différents acteurs Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

NATURE DE L'ACTION :

Actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

MOYENS PÉDAGOGIQUE :

- Salles de cours équipées
- Moyens de projection multimédia et face-à-face pédagogique, exposés et démonstrations.
- Retour d'expérience
- Questions réponses avec participants

MOYENS TECHNIQUES

- Documentation pédagogique au format papier et numérique

MOYENS HUMAINS :

- Formateurs qualifiés et expérimentés
- Franck MESNIL-REE

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Attestation de présence, examen QCM sur informatique

TYPE DE VALIDATION :

Certificat de réalisation

CONTENU

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rappel de la réglementation : <ul style="list-style-type: none"> - La procédure DT-DICT. - La connaissance des réseaux. ▪ Savoir préparer son intervention : <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques - Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux - Règles de sécurité lors de travaux à proximité de réseaux | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler à proximité des réseaux : <ul style="list-style-type: none"> - Les moyens de protection collective et individuelle - Les éléments de réseaux visibles sur le terrain - Le marquage - piquetage - Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses - Les conditions de recours à l'arrêt de chantier |
|--|---|